VCES CO Le bulletin éco stratégique trimestriel service Stratégie et Prospective





> INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

production agricole : + 5 %

7 IPAMPA* : + 6,7 %

production agroalimentaire: + 1,8 %

 \sim consommation alimentaire: + 0,9 %

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (4eme trim. 2021)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

7 solde commercial français : 1 804 M€

> solde commercial Hauts-de-France : - 317 M€ (3^{eme} trim. 2021)

Cours du baril de pétrole brent : 96.34 \$

+ 22 % sur un trimestre (21/02/2022)

7 Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,13 \$

+ 0,5 % sur un trimestre (21/02/2022)

≥ Déficit budgétaire : - 5,5 % du PIB

7 Dette publique : 116,3 % du PIB

(3e trim. 2021)





BILAN 2021 : des résultats encourageants pour les Hauts-de-France

En janvier 2022, la Chambre d'agriculture a lancé une enquête d'opinion auprès des agriculteurs des Hauts-de-France afin de recueillir leur perception de l'année 2021 et leurs perspectives pour 2022. Près de 700 agriculteurs ont répondu à cette enquête. Les réponses font apparaitre de bons résultats, à nuancer en fonction des spécialisations des exploitations.

Un contexte national porteur pour les exploitations des Hauts-de-France

Après une année 2020 marquée par une forte baisse de ses résultats, la ferme France voit la valeur de sa production progresser de 7,5 %. La production agricole française est tirée par les filières végétales. La filière céréalière (+ 46 %) bénéficie à la fois d'une hausse de volumes et de prix dans un contexte de demande dynamique et d'offre mondiale limitée du fait des aléas climatiques en Russie et aux Etats-Unis.

Les oléo protéagineux (+ 53 %) sont, quant à eux portés par le colza dont les prix augmentent du fait de la mauvaise récolte du Canada, premier exportateur mondial. En revanche les fruits et vins ont été fortement impactés par les gels printaniers et la hausse des prix ne suffit pas à compenser la baisse des volumes. La région des Hauts-de-France étant relativement peu spécialisée dans ces productions, l'impact sur les résultats agricoles régionaux est plus

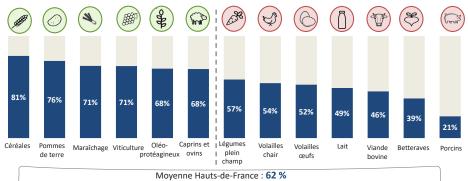
Une situation économique bonne ou plutôt bonne pour 6 agriculteurs des Hauts-de-France sur 10

Dans ce contexte, l'année 2021 apparait comme satisfaisante pour la majorité des répondants et 1/3 d'entre eux estiment que leur situation s'est améliorée par rapport à 2020.

Ces bons résultats sont toutefois à nuancer et certaines filières régionales apparaissent en difficulté. Malgré une amélioration en 2021, la filière betterave reste fragile et peine à se redresser après des années marquées par des fermetures de sucreries, les aléas climatiques et sanitaires (jaunisse de la betterave en 2020). Les éleveurs de porcins sont quant à eux pris en tenaille entre la flambée des prix de l'alimentation et des prix en baisse du fait de l'encombrement du marché européen et de la baisse de la demande chinoise. 8 éleveurs de porcins sur 10 se déclarent inquiets pour leur situation économique.

Des différences marquées entre filières

Exploitations des Hauts-de-France jugeant leur situation économique « bonne » ou « plutôt bonne » en 2021 (en %)



Note de lecture : 81 % des exploitations céréalières régionales jugent leur situation économique bonne ou plutôt bonne pour cette production

Source : Enquête Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, janvier 2022

PERSPECTIVES 2022:

de nombreux défis pour l'agriculture régionale

L'année 2022 sera porteuse de nombreux défis pour l'agriculture régionale au premier rang desquels la hausse des prix des intrants et ses impacts sur la santé économique des exploitations.

Amorcée à l'automne 2020, l'inflation des charges agricoles devrait rester soutenue en 2022

En 2021, la reprise économique soutenue par des plans de relance ambitieux, s'est heurtée à des contraintes d'approvisionnement entrainant la hausse les prix des matières premières. Les agriculteurs sont particulièrement impactés. Les besoins d'énergie simultanés et le contrôle de l'offre par les pays de l'OPEP ont entrainé une hausse de plus de 50 % du prix du baril sur un an et ont alourdi la facture énergétique.

De même, les prix du gaz, tirés par une forte demande chinoise et une offre russe limitée, ont fortement renchéri le prix des engrais azotés.

Les éleveurs sont également impactés. Pour les produits agricoles, en particulier les céréales nécessaires à l'alimentation animale, cette dynamique haussière est renforcée par les aléas climatiques et la mauvaise récolte 2020.

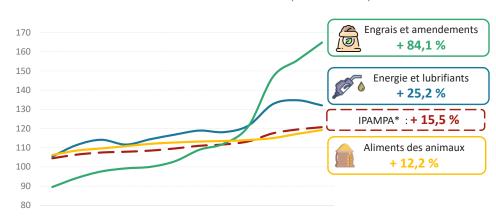
Finalement, les prix d'achat des intrants utilisés par les agriculteurs, mesurés par l'indice IPAMPA*, augmentent de plus de 15 % en 2021.

Des interrogations sur l'impact de cette hausse des charges sur les résultats des exploitations régionales

D'après l'enquête annuelle de conjoncture, plus de 9 agriculteurs des Hauts-de-France sur 10 ont constaté une hausse de leur charge en 2021. Une prise en compte de ce surcoût tout au long de la chaîne alimentaire est nécessaire au maintien du revenu des agriculteurs. Or, seul 5 % d'entre eux estiment être en mesure de répercuter

Une hausse des charges record en 2021

Evolution de l'indice IPAMPA en 2021 (Base 100 : 2015)



*IPAMPA (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole) : Il permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les agriculteurs pour leurs exploitations agricoles Source : INSEE, traitement CRA Hdf

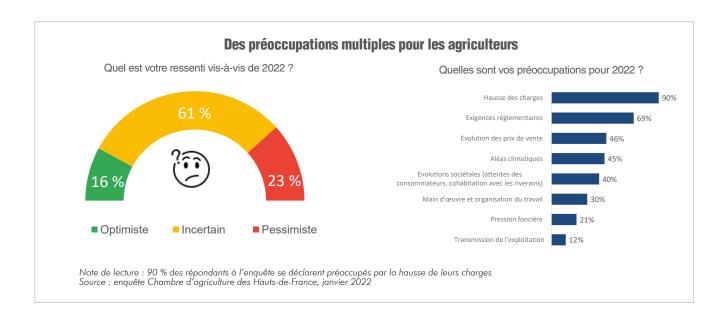
cette hausse des prix de leurs intrants sur leur prix de vente, la majorité ne pourra la répercuter que partiellement (41 %) ou pas du tout (54 %).

Des agriculteurs majoritairement incertains pour l'année à venir

6 agriculteurs sur 10 se déclarent incertains pour 2022. La conjoncture économique (hausse des charges et volatilité des cours) arrive au premier rang des préoccupations des agriculteurs régionaux pour 2022. Dans un contexte de refonte de la PAC, 7 agriculteurs sur 10 se déclarent également préoccupés par les évolutions des exigences

réglementaires. L'année 2021 a été relativement épargnée par les aléas climatiques par rapport à 2020. En conséquent, ce sujet est moins mis en avant par les répondants à l'enquête (45 % le citent comme motif de préoccupation pour 2022 contre 60 % l'année précédente).

Par ailleurs, l'agriculture régionale devra s'adapter à un contexte économique de plus en plus incertain et **regagner en compétitivité** notamment vis-à-vis de ses voisins européens face auxquels elle perd du terrain. En effet, le déficit agricole et agroalimentaire des Hauts-de-France se creuse pour la 3ème année consécutive en 2021.



PAC 2023 / 2027 : en quoi cette nouvelle programmation européenne impacte-t-elle l'économie des exploitations agricoles des Hauts-de-France ?

Brexit, stratégies européennes, négociations interminables en trilogues.... le parcours de cette nouvelle programmation a été semé d'embûches. Initialement prévue en 2021, elle a pris deux ans de retard et s'inscrira de ce fait sur une durée courte : 4 ans. Le chemin n'est pas encore fini, la France a soumis sa copie à l'Europe qui la passe actuellement au crible, la compare aux propositions des autres pays.

Une PAC résolument plus verte et sociale

Même si, à l'œil de l'autorité environnementale, elle n'est pas encore assez verte, cette nouvelle PAC fait une large place à la protection de la biodiversité. Ainsi, les zones les plus bocagères valoriseront leurs éléments arborés mais les zones de plaine verront le retour de la jachère. Dans certains cas même, les jachères des années 90 étant devenues des prairies permanentes, à conserver, il faudra retrouver d'autres surfaces à sanctuariser sur les terres arables. Autant de surfaces en moins pour les cultures de vente ou les fourrages, ce qui grèvera la trésorerie des exploitations. Jusqu'alors sans lien, les contrôles de l'inspection du travail pourront désormais impacter les aides perçues.

La convergence des aides se poursuit

Basés sur des références historiques souvent plus élevées que la moyenne de l'hexagone, les droits à paiement de base poursuivront leur convergence pour atteindre l'objectif de 85 % de la moyenne en 2026. Cette PAC sera cependant moins redistributive que la précédente programmation, le gros effort de convergence à 70 % ayant déjà été consenti avant 2019.

Le paiement vert laisse place à l'écorégime

Alors que le paiement vert était proportionnel au paiement de base, ce nouvel écorégime devrait proposer trois niveaux de paiement à l'hectare : 0, 60 ou 82 € (montants max). Pour les percevoir, trois possibilités s'offrent au choix de l'exploitant :

• la certification : Bio (100 %), HVE (3) ou CE2+;

- les infrastructures agro-écologiques sur une part minimum de la surface;
- les pratiques agricoles : diversité de l'assolement en terres arables, non labour des prairies et enherbement inter-rangs des cultures pérennes.

Les aides couplées

Les aides couplées aux cultures « fragiles » sont maintenues : pommes de terre fécule, houblon, chanvre, semences de graminées prairiales, légumineuses, étendues aux légumes secs. Elles sont légèrement revalorisées pour les légumineuses fourragères, avec l'espoir d'un doublement des surfaces en « protéines végétales » à l'horizon 2027. En contrepartie, le budget attribué aux aides couplées animales diminue.

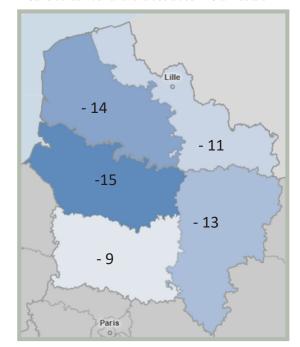
Les aides aux ovins, caprins, veaux sous la mère, restent similaires, alors que les soutiens aux vaches laitières et allaitantes sont refondus dans une aide unique à l'UGB. L'objectif annoncé est un rééquilibrage des aides entre les élevages de bovins viande en système naisseur et les engraisseurs et producteurs de lait. Dans notre région, l'aide reste, dans tous les cas, limitée par un critère de chargement lié à la Surface Fourragère Principale.

Au global, sans modification des assolements ni des troupeaux, l'impact de cette nouvelle PAC approcherait les 10 à 15 €/ha ou 600 à 1 400 € par Unité de Travail Agricole. Gageons que les nombreuses réunions d'information (salle et webinar), formations organisées aideront les exploitations à s'adapter pour éviter un tel écart.

Une baisse des aides significative hors adaptation des exploitations

Carte du taux de variation des aides PAC par UTA

- 895 - 604 - 1400 - 1432 - 946 Carte du taux de variations des aides PAC à l'hectare



Note de lecture : Simulation de l'application de la PAC 2023 sur les exploitations agricoles des Hauts-de-France dans leur situation de 2019, sans adaptation

Économie

En 2021, les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires se redressent de 12.3 % après une baisse de 3.4 % en 2020. Les exportations nationales sont principalement tirées par les boissons et alcools et les céréales. L'excédent commercial agricole et agroalimentaire français progresse de 29 % pour atteindre 7.6 Md€.

La production de la filature de lin réimplantée à Béthune (62) par SAFILIN devrait débuter en juin. A terme, le projet permettra de recruter 50 personnes et produira 400 tonnes de fil de lin par an.

132 millions d'euros ont été versés à 97 entreprises de l'agroalimentaire pour soutenir des projets de relocalisation ou de modernisation dans le cadre du Plan de relance. Selon le ministère de l'Industrie, ces projets ont permis de générer 602 M€ d'investissements productifs et permettront notamment de réduire la dépendance de la France aux exportations en particulier pour les protéines végétales.

12 nouveaux projets lauréats annoncés dans les Hauts-de-France dans le cadre de l'appel à projet « (Re)localisations » du plan de relance. Parmi ces nouveaux projets, on recense la création de deux usines de fabrication de « Nuggets Alternatifs » à partir de farine de végétaux et d'insectes. La région des Hauts-de-France se classe en deuxième position derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes (15 projets).

Emploi

L'emploi en Hauts-de-France augmente de nouveau au 3ème trimestre 2021. Il s'agit de la 5ème hausse trimestrielle consécutive. Selon l'Insee, cette hausse de 0.3 % (soit 5 600 emplois en plus) est portée par le secteur tertiaire marchand.

Filières

La filière endive en difficulté. Cette année, la baisse saisonnière des prix est accentuée par une faible demande. A ces difficultés de valorisation, s'ajoute une hausse des coûts de l'électricité et des emballages mettant en difficulté les acteurs de la filière. Le syndicat Légumes de France alerte sur la nécessité, pour la grande distribution, d'augmenter les prix payés aux producteurs afin d'assurer la pérennité de la filière fragilisée par la hausse des charges. La situation est particulièrement problématique pour l'endive, le poireau, la carotte.

Plus de 1 700 dossiers d'aides d'urgence ont été déposés par des éleveurs de porc selon le ministre de l'Agriculture. Selon l'interprofession Inaporc la crise porcine actuelle (prix de vente morose et flambée de l'alimentation animale) a entrainé environ 440 M€ de perte pour la filière.

30 % de faux produits « Made in France » sur les marchés selon une enquête de la direction générale de la répression des fraudes (DGCCRF).

Des coopératives de plus en plus concentrées. D'après le panorama publié par Coop Fr, le chiffre d'affaires des coopératives agricoles augmente (+2.6 % entre 2018 et 2019) alors que leur nombre recule (-8.3 % entre 2018 et 2020).

Des stocks mondiaux de grains au plus bas depuis sept ans selon le Conseil international des céréales (CIC). Les estimations de production mondiale ont été revues à la baisse de 5 millions de tonnes pour se situer à 2 281 Mt pour la campagne 2021-2022. Cette baisse concerne principalement les cultures de maïs dans l'hémisphère Sud.

Consommation

40 % des français se déclarent prêt à payer entre 0,10 € et 0,30 € de plus par kilo pour un produit portant une allégation (mention, image...) « sans pesticide » sur le marché des fruits et légumes selon une étude de FranceAgriMer et Interfel. En revanche, dans leur comportement d'achat, seuls 9 % des consommateurs déclarent utiliser l'allégation pour arbitrer entre deux produits. L'étude note également que si cesegment est en fort développement (en particulier pour les tomates), sa part reste marginale sur le marché des fruits et légumes.

Agroalimentaire

Häagen-Dazs construit un centre de recherche et de développement sur son site de Tilloy-Lès-Mofflaines (62). Prévu pour l'été, le bâtiment de 2 500 m² représente un investissement de 12 M€ et permettra la création d'une cinquantaine d'emplois.

So Ships investit 1,2 M€ pour doubler sa capacité de production. Le groupe basé à Longueil-Sainte-Marie (60) devrait recruter 10 et 15 salariés au cours de l'année.

Un bilan de campagne 2021-2022 « satisfaisant » pour Tereos avec des rendements légèrement inférieurs à la moyenne quinquennale (84 t/ha) après une année 2020 marquée par la jaunisse de la betterave. En tout, les neuf sucreries du groupe ont transformé 16.5 Mt de betteraves au cours de la campagne.

Les coopératives Biolait (44), Ethiquable (62) et Ingredia Prospérité Fermière (62) s'associent pour lancer la première filière de lait en poudre français, équitable et bio à destination du secteur chocolatier. Cette filière devrait transformer près de 800 000 tonnes de lait bio par an.

Ferm Fabrik s'installe sur la friche de NESTLE. La start-up, spécialisée dans la fabrication de chips de blé, prévoit de recruter une dizaine de salariés d'ici la fin de l'année.

Logistique

La logistique représente 15 % de l'empreinte carbone de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Selon un rapport du CGEDD (ministère de la Transition écologique) et du CGAAER (ministère de l'Agriculture), le doublement du fret ferroviaire et une hausse de 30 % du fret fluvial permettrait de réduire de près de 40 % les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport agroalimentaire.

